



Programme thématique

Appel à projets FRM 2023

Environnement et Santé

CONTEXTE

L'exposition chronique à des agents environnementaux (pollution de l'air, des sols, des eaux par des agents physiques ou chimiques, infectieux, ou des contaminants alimentaires) et les conséquences du changement climatique peuvent avoir des impacts multiples sur la santé humaine.

Les expositions à des agents environnementaux, selon leur durée, le niveau mais aussi la fenêtre d'exposition en particulier pendant la période pré et péri-natale, sont de plus en plus impliqués comme (co)acteurs du développement d'un très grand nombre de processus pathologiques. Les expositions liées à l'environnement en général, aux situations de travail ou aux inégalités de genre sont souvent caractérisées par des inégalités sociales qui renforcent leur impact.

Dans un tel contexte, la FRM souhaite soutenir des projets de recherche visant à une meilleure compréhension des modes d'action de ces agents environnementaux, seuls ou en mélange, dans l'établissement des processus pathologiques.

Cet appel à projets vise aussi à mieux comprendre les différentes logiques économiques, sociales et politiques contribuant à ces expositions aux agents environnementaux et expliquant les inégalités sociales.

La prise en compte de la notion d'exposome est fortement encouragée.

La construction d'un consortium interdisciplinaire sera encouragée avec le but de promouvoir à terme une politique de prévention des pathologies liées à l'exposition environnementale.

Ces projets doivent être portés par au moins deux équipes de recherche de disciplines différentes, dont une équipe travaillant dans le domaine des sciences humaines et sociales, contribuant ainsi au développement de recherches interdisciplinaires entre les sciences biologiques et médicales et les sciences humaines et sociales.

L'objectif est de promouvoir à terme une politique de prévention des pathologies liées à une exposition environnementale.

CONDITIONS GENERALES

Toutes les pathologies chroniques, incluant le cancer, en lien avec un ou plusieurs agents environnementaux sont concernées par cet appel à projets.

Sont **exclus** de cet appel à projets :

- les études impliquant la création ou le suivi d'une cohorte,
- la mise en place d'essais cliniques *de novo*,
- les projets portant sur la nutrition,
- les projets en pharmacologie du médicament,
- les études de microbiologie fondamentale (bactériologie fondamentale, virologie fondamentale, etc.),
- les projets exclusivement dédiées à du séquençage.

Le comité encouragera fortement :

- les projets pluridisciplinaires comportant une forte composante en sciences sociales
- les projets axés sur la modulation des impacts environnementaux sur la santé par les inégalités sociales ou structure sociétale. Les approches systémiques et les approches méthodologiques innovantes sont encouragées.

Le projet proposé doit démontrer une intégration de l'activité des équipes et non relever d'une simple juxtaposition de compétences.

Le budget dédié à cet appel à projets est de 4 millions d'euros.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Le demandeur et le/s co-demandeur/s doivent appartenir à des équipes indépendantes reconnues comme telle par les tutelles du laboratoire (unité mono-équipe, équipe d'une unité pluri-équipes ou d'un centre de recherche) implantées dans des laboratoires en France et rattachées à un/des organisme/s public/s de recherche et/ou d'enseignement supérieur français (Inserm, CNRS, CEA, Inria, Inrae, Université...).

Le demandeur et le/s co-demandeur/s doivent être des chercheurs statutaires (CR, DR, IR) ou des enseignants-chercheurs statutaires (EPST, université...).

Le consortium doit être composé de 2 à 4 équipes (1 équipe demandeuse et au maximum 3 équipes co-demandeuses) et doit comporter au moins une équipe dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Une attention particulière sera portée aux consortia pilotés par une équipe en sciences humaines et sociales.

Les projets peuvent associer des équipes étrangères ou des partenaires privés, mais ces derniers ne pourront pas bénéficier du financement.

Les demandeurs et le/s co-demandeur/s peuvent être bénéficiaires d'une aide aux équipes pluriannuelle de la FRM en cours de financement (Equipe FRM, Amorçage de jeunes équipes, aide d'un programme Urgences ou Pionniers de la Recherche, Domaines prioritaires : « Approches interdisciplinaires pour comprendre les mécanismes fondamentaux des maladies neurodégénératives » et « Approches interdisciplinaires pour comprendre les mécanismes fondamentaux de la maladie d'Alzheimer », « Médecine réparatrice », « Environnement et Santé »). Dans ce cas, le projet proposé devra être différent et non redondant de celui déjà soutenu par la FRM.

SUBVENTION

- La demande de financement ne doit pas excéder 600 000 euros au total pour l'ensemble du consortium.
- La durée du projet est de 3 ans.
- Le financement demandé par chaque équipe du consortium doit être *a minima* de 25 000 € sur la totalité de la durée du projet.
- Les frais d'équipement, de fonctionnement, de missions et/ou de personnel sont éligibles.
- Le financement alloué devra débiter au plus tard en décembre 2023.

CRITERES D'EXCLUSION

Une équipe de recherche (unité mono-équipe, équipe d'une unité pluri-équipes ou d'un centre/institut de recherche) ne peut être impliquée (en tant que demandeur ou co-demandeur) que dans une seule demande de financement. Ce critère s'applique quelle que soit la taille de l'équipe, sa structuration éventuelle en plusieurs sous-groupes ou thématiques, sa direction par un seul responsable ou deux co-responsables.

Les équipes de membres du Comité de la recherche de la FRM - <https://www.frm.org/fondation/notre-fonctionnement/le-comite-de-la-recherche> - ne peuvent pas postuler à cet appel à projets.

SELECTION DES PROJETS

La procédure de sélection des projets comprendra une étape de sélection.

Le comité de sélection *ad hoc* mis en place par la FRM est en charge de la sélection de la sélection finale des demandes. Une évaluation complémentaire des demandes sera réalisée par des experts étrangers.

La soumission des demandes s'effectue sur le portail de la FRM : https://frm.evision.ca/eAwards_applicant/

Éléments importants de l'évaluation

- Projet de recherche : contexte scientifique, justification, objectifs généraux et pertinence
- Faisabilité du projet de recherche : méthodes et approches expérimentales, description et justification des tâches, résultats préliminaires.
- Résultats attendus : impact attendu et applications potentielles (impact sur les politiques publiques et les orientations sociétales)
- Consortium : qualité scientifique du demandeur, des équipes du consortium, du management du consortium, des équipes collaboratrices
- Financement : justifications, adéquation, importance et complémentarité des co financements, répartition du financement entre les équipes.

CALENDRIER

Ouverture de saisie des demandes	mi-février 2023
Clôture de saisie des pré-demandes	mi-mars 2023, 16h00 (heure de Paris)
Sélection des demandes	automne 2023

CONTACTS

Gaëtane Pollin
gaetane.pollin@frm.org
01 44 39 75 74

Rodrigue M'Boutou
rodrigue.mboutou@frm.org
01 44 39 75 83

Florence Guibal
Florence.guibal-maillieux@frm.org
01 44 39 75 95